VILLE DE QUIMPER

DOSSIER DE PRESSE
TEULIAD KELAOUIÑ
Vendredi 15 mars 2024

CONTACT PRESSE
DAREMPRED KELAOUIÑ

CABINET / COMMUNICATION
KABINED/ KEHENTIÑ

HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
TI-KÊR HA TOLPAD-KERIOÙ
CS 26004
29107 QUIMPER/KEMPER
CEDEX

TÉL./PGZ. 02.98.98.88.99

presse@quimper.bzh

Ville de Quimper
@VilledeQuimper
@quimper.bzh
Ville de Quimper

Plan de paysage : des marches exploratoires le samedi 6 avril

En octobre 2023, à l'occasion du festival « Le temps de l'arbre », la ville de Quimper annonçait le lancement de son plan de paysage.
Cette démarche volontaire invite les habitants et acteurs du territoire à porter un nouveau regard sur sa géographie, ses ressources et ses fonctionnalités pour en préserver ses qualités et restaurer ses paysages. Imaginer ensemble Quimper demain !

Afin d'associer les Quimpérois à la démarche, la Ville organise le samedi 6 avril une journée de marches exploratoires, ouvertes à tous.
Une opération qui s'inscrit dans « Le printemps de la nature », une programmation d'évènements autour de la végétalisation et de la biodiversité, de mars à juin.

Ces balades seront organisées à travers les différents quartiers et paysages de Quimper, animées par la ville et les paysagistes, urbanistes, écologues et hydrologues du plan de paysage.

Sur un parcours d'environ 4 km, les Quimpérois sont invités à venir partager leur expérience du quotidien avec l'équipe du plan de paysage de Quimper : quels sont vos endroits favoris ? Ceux qui méritent d'être rénovés, repensés ? Ceux que vous évitez ?
Les itinéraires seront accessibles à toutes et tous, sans difficulté particulière, pour que petits et grands puissent participer à ces balades.
Temps estimé : 2 h, comprenant les points d'arrêt pour observer les paysages.
13 parcours sont proposés, avec la possibilité d'en effectuer un le matin et un autre l'après-midi.

Inscription en ligne sur le lien ci-dessous
https://plan-paysage-quimper.facettes.bzh/marches_exploratoires/

Marches du matin – à partir de 9h30

1. Kerfeunteun, Patérour et Penvillerc'h
   RDV à la mairie de quartier de Kerfeunteun
2. Les collines de Penhars
   RDV à la maison pour tous de Penhars
3. Ergué-Armel, La Tourelle et vallon Saint-Laurent
   RDV à la mairie de quartier d'Ergué-Armel

Marches de l'après-midi – à partir de 14h

4. Le Moulin Vert et Kermabeuzen
   RDV à la maison de quartier du Moulin Vert
5. L'anse de Keraval et le Corniguel
   RDV à la maison des quartiers du Corniguel
6. Ergué-Armel et le vallon de Kerambellec
   RDV à la maison pour tous d'Ergué-Armel

Des appareils photos seront mis à disposition des participants. Ces photographies seront développées dans le cadre de l'étude et contribueront à la galerie photographique des paysages quimpérois. Des carnets de visite et du matériel de dessins seront également fournis à chaque groupe.

Il est recommandé de prévoir des chaussures et vêtements adaptés à ces petites marches et possible d'apporter un thermos et un en-cas.

En décembre 2022, le ministère de la transition écologique dévoilait les 15 territoires lauréats de l'appel à projet « Plans de paysage ». Parmi eux, la ville de Quimper.
Depuis 2021, cet appel à projets s'adresse aux acteurs des territoires qui souhaitent s'emparer, par la démarche paysagère, de la question des transitions, qu'elles soient énergétiques, économiques, agricoles, touristiques, ou plus largement écologiques voire sociétales.
Les lauréats bénéficient d'un soutien technique et financier (subvention de 30 000€) de la part du ministère de la transition écologique.

Afin d'élaborer son plan de paysage, la Ville a fait appel à une équipe pluridisciplinaire composée de paysagistes, urbanistes, architectes, écologues : *Facettes Paysages (NB : Juliette Ols, présente lors de la conférence de presse), Isabelle Nivez Paysagiste, Louise Quintana, Bientôt, Biotope.*

L'élaboration du plan de paysage repose sur trois étapes :

- **un diagnostic** identifiant les structures paysagères existantes, mais aussi leurs dynamiques passées et actuelles. Cette étape s'appuie sur un outil cartographique qui permet d'identifier les atouts à valoriser et les faiblesses à corriger ;
- **la détermination d'objectifs** de qualité paysagère qui fixent les lignes de force du projet ;
- **un plan d'actions** qui propose de faire émerger un projet de paysage global et cohérent, pour les 5 à 15 années à venir. Ces actions impliquent la collectivité, les initiatives privées et les citoyens.

La réalisation de ce plan de paysage permettra de répondre à plusieurs enjeux, afin de conforter le vœu de faire de Quimper une ville responsable et durable :
- **mettre en valeur les paysages** pour renforcer l'attractivité du territoire en le révélant au plus grand nombre ;
- **assurer une préservation des ressources naturelles**, en identifiant les réservoirs de biodiversité, contribuant ainsi à la transition écologique du territoire ;
- **développer les espaces de nature et les trames** verte, bleue et noire pour renforcer la résilience du territoire ;
- **co-construire une politique publique du paysage** ambitieuse avec les publics et les acteurs du territoire.

La démarche viendra renforcer et compléter les outils stratégiques que sont le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan Alimentaire Territorial (PAT), l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial), mis en place par la Ville et l'Agglomération de Quimper.

Une démarche participative et collective

Le plan de paysage est également une démarche participative, imaginée et élaborée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ainsi, élus, techniciens, associations, entreprises, habitants ou encore acteurs institutionnels sont invités à participer afin d'imaginer un récit commun du paysage sur Quimper.
De nombreux temps d'échange seront organisés tout au long de la démarche jusqu'en juin 2025.

Depuis son lancement, les Quimpérois sont invités à partager leur vision du territoire et à envoyer leurs photos de leurs lieux paysagers quimpérois favoris sur le site internet dédié : https://plan-paysage-quimper.facettes.bzh/
Les photographies permettront de comprendre la composition des paysages quimpérois.

A l'été, une fresque des paysages de demain sera réalisée avec les habitants.

Les Quimpérois intéressés par la démarche peuvent également s'inscrire à la newsletter dédiée au projet (inscription sur https://plan-paysage-quimper.facettes.bzh/).

Qu'est-ce que le paysage ?

La convention européenne du paysage désigne celui-ci comme *« une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». Le paysage fait l'originalité et la richesse d'un territoire, tout en étant porteur de sens pour les populations : c'est donc un élément important du cadre de vie.

Qu'est-ce qu'un plan de paysage ?

C'est une démarche volontaire qui invite à penser le territoire d'une manière novatrice, le paysage devenant alors le socle, le principe régulateur et intégrateur des projets du territoire. C'est un outil d'aide à la transition vers un modèle plus durable, privilégiant une approche qualitative du cadre de vie.

Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local : la démarche invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire dans ses composantes (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture …).
Il concerne tous les milieux, urbains comme ruraux, les territoires dégradés comme ceux de grande qualité, les espaces remarquables et ceux du quotidien.